

NOTES DE LECTURE

Le Français dans le monde -

Guide pédagogique pour professeur de français - juin 1969
Librairies Hachette et Larousse.

Noté dans le sommaire :

- . Introduction. F. DEBYSER
- . Quel français enseigner ? D. COSTE
- . Les niveaux de langue. C. STOURDZE
- . De la reconstitution à l'explication de texte.. C. STOURDZE
- . L'enseignement de la Grammaire. C. ROJAS
- . Méthodologie des moyens audio-visuels. . . . D. COSTE et V. FERENCZI

Encore que les problèmes de l'enseignement du français langue étrangère ne soient pas exactement assimilables à ceux de l'enseignement du français langue maternelle, les collègues pourront trouver au fil des articles matière à d'utiles réflexions.

Les considérations sur l'enseignement du français langue maternelle n'engagent que leurs auteurs, et ne sont pas nécessairement conformes aux directions de travail de nos équipes expérimentales.

H. ROMIAN

* * *

Travaux pratiques de grammaire structurale du français moderne -

Les Cours de l'Université de Paris - Nanterre :

Centre de Documentation Universitaire

5, place de la Sorbonne - PARIS Vème.

Largement utilisables pour le "recyclage" des instituteurs.

C'est pourquoi, il a été fait appel à des assistants de linguistique de Nanterre pour assurer les émissions de radio consacrées à l'information linguistique des maîtres du 1er Degré.

H. ROMIAN

* * *

Psychologie française -

N° de juin 1968 - 1968 - tome 13 - fascicule 2.

Revue trimestrielle de la Société française de psychologie.

Ce numéro rapporte les expériences de psycho-linguistique les plus récentes communiquées au cours du colloque de mai 1968 sur "Grammaire générative et psycho-linguistique".

.../...

Après l'article de J. DUBOIS rappelant les définition et l'objet de la grammaire générative et de ses diverses composantes, sont exposés divers travaux de linguistique fondés sur les données de la grammaire générative:

- Réalité psychologique de certains concepts linguistiques (J. MEHLER) ;
- Evolution d'une structure syntaxique, en rapport avec le développement opératoire de l'enfant (H. SAINCLAIR) ;
- Etude psychopathologique de la compétence et de la performance (L. IRIGARAY) ;
- Etudes récentes de la grammaire des jeunes enfants de 2 à 4 ans, et leurs prolongations théoriques (C. PICHEVIN).

La discussion qui suit ces exposés permet de mesurer l'ampleur des problèmes théoriques posés par ces expériences

Pour se procurer ce numéro s'adresser à :

Psychologie française

Salle B

28, rue Serpente

Paris 6ème

C. de MINIAC

* * *

Logique et linguistique par Oswald DUCROT

Attaché de recherche au C. N. R. S.

Dans : Revue de l'enseignement supérieur.

1 - 2 / 1967 - pp. 104 - 112.

Dans cet article DUCROT pose deux problèmes distincts :

- la description du raisonnement opérée par la logique traditionnelle peut-elle fournir des concepts utiles pour la description des langues ?
- peut-on rapprocher les langues des systèmes formels, objet d'étude de la logique moderne ?

En ce qui concerne la première question, DUCROT, après avoir rappelé comment historiquement l'étude du raisonnement s'est confondue avec l'étude du langage, oppose à cette assimilation des deux domaines, deux séries d'arguments, les uns linguistiques, les autres plus inattendus, tirés du développement récent des mathématiques.

La conclusion est que "les résultats logiques (ne sont pas) directement utilisables par le linguiste. Le logicien étudie les possibilités d'inférences entre propositions. On peut certes leur faire correspondre, dans certains cas, et moyennant certaines précautions, des règles générales concernant les énoncés du langage ordinaire : si un énoncé combine tel mot de telle façon, on doit déduire de la proposition qu'il exprime une proposition exprimable sous telle autre forme. Mais si ces règles révèlent le parti qu'on peut tirer de certaines phrases de la langue, elles ne constituent pas une description de cette phrase".

Pour répondre à la seconde question, DUCROT retrace, dans ses grandes lignes le développement de la logique moderne, montrant l'analogie entre un "système formel" ou "grammaire logique" et une grammaire linguistique générative, telle que l'a définie CHOMSKY.

Le raisonnement mathématique peut alors avoir prise sur les problèmes linguistiques, sans que cette collaboration soit une absorption. Par exemple, on peut demander aux grammaires de rendre compte du sentiment linguistique des sujets parlants. Le problème sera alors de trouver le "programme" qui permettra d'engendrer les phrases d'une manière qui correspond à la façon dont les locuteurs ont l'impression de les produire. Ceci n'est qu'un exemple. DUCROT en donne beaucoup d'autres qui le conduisent à la conclusion que "la logique moderne (peut) rendre plus de services à la linguistique que la logique traditionnelle".

La conclusion finale reste néanmoins très prudente quant aux liens entre la logique formelle et la grammaire générative :

"(La logique traditionnelle) exigeait qu'on déclare secondaires, ou superficielles les propriétés des mots ou des phrases qui ne découlent pas directement de leur utilisation possible dans le raisonnement. Ce déchet nous avait paru excessif ; il n'est pas exclu que le déchet soit moindre lorsqu'on s'impose de décrire les langues comme des systèmes formels. Reste à savoir s'il est, pour autant, acceptable."

Cet article, qui apporte un point de vue particulier, nous semble permettre de replacer dans un cadre général la question des rapports entre l'enseignement de la grammaire et l'entraînement à la réflexion logique ou au raisonnement.

Se situant sur le terrain de la recherche scientifique, DUCROT évite de poser un a priori sur les rapports entre le domaine de la logique et celui du langage. Il présente en termes simples les objectifs de ces deux sciences que sont la logique et la linguistique, et donne un aperçu sur les possibilités de rapprochement entre les deux disciplines, dans l'état actuel des connaissances.

C. de MINIAC

* * *